

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
[fasken.com](http://fasken.com)

Le 16 avril 2024  
N° de dossier : 115805.00243/22968

**Gaëlle Obadia**  
Ligne directe 1 514 397 7621  
[gobadia@fasken.com](mailto:gobadia@fasken.com)

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : FCEI - Demande de révision administrative de la décision D-2024-007 déposée par la FCEI en vertu de l'article 37 de la Loi sur la Régie de l'énergie  
Dossier : R-4253-2024**

Chère consœur,

La présente est en réponse à la vôtre en date du 12 avril 2024 (A-007) quant à la planification de l'audience sur la demande de révision de la décision D-2024-007 (la « **Demande** »).

La FCEI informe la Régie de l'énergie (la « **Régie** ») qu'elle ne présentera pas de preuve testimoniale. Compte tenu des motifs allégués dans la Demande, la FCEI estime que ses représentations pour les fins de l'audience au mérite seront approximativement d'une durée de 2h30.

Par ailleurs, la FCEI informe la Régie qu'elle serait disponible les 4, 5 et 6 juin 2024. Autrement, la FCEI aurait des disponibilités en juillet 2024. Nous prenons également note de l'exigence du dépôt du plan d'argumentation et des autorités de la FCEI au plus tard deux semaines avant l'audience.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Gaëlle Obadia  
GO/dd

c.c. Me André Turmel, procureur de la FCEI

